

CURRY VAVART

APPEL À PROJETS/

STUDIO MULTIMEDIA/

au Shakirail : 72 rue Riquet, Paris 18^{ème}

Durée: de 3 mois

Période d'accueil proposée:

Première session : Janvier - Mars 2022 avec un envoi des dossiers avant le 20 décembre 2021

Deuxième session : Avril - Juin 2022 avec un envoi des dossiers avant le 20 Mars 2022

Afin de soutenir le développement de projets artistiques et associatifs à Paris, dans le contexte d'un foncier rare et cher, le collectif Curry Vavart développe la création d'espaces de travail artistique temporaires et mutualisés, installés dans des bâtiments désaffectés destinés à être réhabilités à moyen ou long terme. Le collectif Curry Vavart est constitué en association, il compte environ 100 bénévoles et près de 10 000 membres et sympathisants.

En partenariat avec la Ville de Paris et la SNCF, le Collectif Curry Vavart propose à des artistes plasticiens ou collectifs d'artistes des ateliers ouverts et des espaces de travail partagés.

Le studio multimédia du shakirail est un espace dédié aux créations numériques (vidéo, sonore, animation, illustration sur ordinateur,...) L'espace est accessible pour des résidences longues (3 mois) mais il est aussi réservable à la semaine ou de manière ponctuelle à la journée ou demi journée (voir modalités) Équipé en matériel (voir fiche technique) il est également possible de bénéficier d'un accompagnement sur certains projets (Montage vidéo, animation stopmotion, mixage/mastering audio).

MODALITÉS/

La durée de cet accueil est fixée à 3 mois.

Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

Conditions de l'accueil:

Les artistes s'engagent par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de 50 € par artiste.

Il est important que les artistes se soient familiarisés avec le projet de l'association, via notre site internet www.curry-vavart.com, afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Les artistes consulteront impérativement la fiche technique des ateliers temporaires proposés et veilleront à ce que les caractéristiques des espaces correspondent à leurs besoins.

Date d'admissibilité:

Les dossiers doivent être envoyés impérativement avant le 20 décembre 2021 par mail à l'adresse suivante : studiomultimedia.shakirail@curry-vavart.com (préciser dans l'objet du mail: AAP 1ère session).

La commission de sélection se réunira fin décembre pour une entrée dans l'atelier en janvier 2022 pour la première session

Et un envoi avant le 20 mars pour une entrée en avril 2022 pour la deuxième session.

DOSSIER DE CANDIDATURE/

Résidence de montage, post production vidéo/sonore/animation ou illustration sur ordinateur avec une mise à disposition d'une station de montage vidéo et/ou audio et matériel d'animation

Composition du dossier :

Descriptif du projet

CV de l'artiste ou du collectif

Besoins techniques (station de montage, station de mixage, matériel d'animation, matériel d'enregistrement,...)

FICHE TECHNIQUE/

Les ateliers mis à disposition se trouvent au 72 rue Riquet 75018 Paris. Ils sont situés dans un ancien vestiaire de cheminots, propriété de la SNCF.

Espace de 20 m carrés environ

Deux bureaux à disposition:

1 Station de montage iMac équipée de logiciel de post production (adobe première, DaVinci, After effect), de montage audio (Reaper), d'animation (DragonFrame), d'illustration (Photoshop, illustrator) + carte son, enceintes de monitoring et console analogique

Matériel de prise de son (micro cardioïde et dynamique), enregistreur numérique (tascam MKII)

Matériel d'animation stop Motion (Banc titre, bras magique, Appareil EOS 13000D)

Chaque bureau est équipé d'un écran et clavier

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune.

Attention: pas de connexion internet filaire disponible.

Visuel des espaces proposés :

